

**CLAS1BA**

2013 - 2014

Bachelier en langues et littératures anciennes,  
orientation classiques**A Louvain-la-Neuve - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En français**Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **NON**Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**Activités sur d'autres sites : **NON**Domaine d'études principal : **Langues et lettres**Organisé par: **Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)**Code du programme: **clas1ba** - Niveau cadre européen de référence (EQF): 6**Table des matières**

Introduction .....	2
Conditions d'admission .....	3
Informations diverses .....	5
- Compétences et acquis au terme de la formation .....	5
- Pédagogie .....	5
- Evaluation au cours de la formation .....	5
- Mobilité et internationalisation .....	5
- Formations ultérieures accessibles .....	6
Gestion et contacts .....	7
Programme détaillé .....	9
- Structure du programme .....	9
- Programme par matière .....	9
- Programme par année .....	13
- CLAS1BA - Première année .....	13
- CLAS1BA - Deuxième année .....	15
- CLAS1BA - Troisième année .....	17
- Liste des mineures et/ou approfondissements accessibles .....	20

## CLAS1BA - Introduction

### Introduction

Pour entamer ces études, il n'est pas toujours nécessaire d'avoir déjà opéré un choix précis de métier ou de se destiner uniquement à l'enseignement. Un intérêt marqué pour la littérature et une passion pour les langues et civilisations anciennes sont aussi d'excellentes raisons pour se lancer dans l'aventure.

### Votre profil

Vous

- aimez la pensée claire, la réflexion rigoureuse, l'analyse des problèmes humains et sociaux, la précision et la beauté du langage oral et écrit ;
- vous intéressez à l'histoire, à la philosophie, à la culture, aux langues, aux arts et aux lettres dans leur acception la plus large ?

Alors, vous êtes prêt pour aborder les études de philosophie, arts et lettres! Vous pouvez bien évidemment vous y préparer plus intensivement par des lectures, un séjour de langues, des cours d'été, etc.

### Votre futur job

Les diplômés en langues et littératures anciennes entreprennent leurs études par goût ou par passion de l'antiquité et si la plupart d'entre eux ont choisi de présenter l'agrégation, la moitié travaille dans l'enseignement.

Les études anciennes mènent les jeunes diplômés dans le secteur privé, le secteur public et la recherche. Ils y occupent des postes et des fonctions variés pour lesquels leur formation leur a donné la polyvalence, la rigueur et la capacité d'apprentissage nécessaires.

### Votre programme

Le bachelier vous propose

- une formation générale en philosophie, arts et lettres ;
- un apprentissage progressif du grec et du latin ;
- la maîtrise des outils du spécialiste de l'Antiquité : recherche documentaire, critique des sources, identification des types d'écritures grecques et latines sur différents supports ;
- l'étude directe des sources écrites de l'Antiquité gréco-romaine (analyse de textes grecs et latins via la connaissance approfondie du latin et du grec et des méthodes actuelles en herméneutique, en théorie littéraire et en linguistique) ;
- l'étude des textes poétiques, narratifs et dramatiques du patrimoine littéraire de l'antiquité gréco-romaine ;
- la connaissance des sociétés grecques et latines : arts et civilisations, histoire institutionnelle et politique, philosophie.

Une fois bachelier, vous poursuivrez votre cursus en vous inscrivant au Master en langues et littératures anciennes, orientation classiques.

## CLAS1BA - Conditions d'admission

Décret du 31 mars 2004 définissant l'enseignement supérieur, favorisant son intégration dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et refinançant les universités.

Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

### Conditions générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiants qui justifient, soit :

- du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993-1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française et homologué par la commission constituée à cet effet, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992-1993 accompagné, pour l'accès aux études premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur de la Communauté française sanctionnant un grade académique, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- d'un titre d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française et dont les programmes sont arrêtés par le Gouvernement après consultation selon le secteur, du Conseil inter-universitaire de la Communauté française (CIUF) ou du Conseil général des Hautes Ecoles (CGHE); cette attestation donne accès aux études des secteurs ou des domaines qu'elle indique;
- d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande (*ce titre ne dispense pas de l'examen de maîtrise de la langue française*), par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger *reconnu équivalent* à ceux mentionnés ci-dessus.

Les demandes d'équivalence doivent être introduites, **avant le 15 juillet 2013**, au [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique

*Remarques :*

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

*Ces deux titres ne dispensent néanmoins pas d'office de l'examen de maîtrise de la langue française.*

- du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

### Examen de maîtrise de la langue française

Nul ne peut être admis aux épreuves d'une année d'études de premier cycle s'il n'a fait la preuve d'une [maîtrise suffisante de la langue française](#).

### Conditions spéciales

- [Accès aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte](#)

Attestation de réussite à l'examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte.

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- [Accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire](#)

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents).

- [Accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation](#)

L'accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents).

- [Accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie](#)

L'accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents).

- [Accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires](#)

L'accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents).



## CLAS1BA - Informations diverses

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Ce programme offre, à partir d'une formation générale en philosophie et lettres, une formation spécialisée en langues et littératures anciennes ayant pour but l'étude directe des sources écrites de l'Antiquité gréco-romaine. L'analyse des textes grecs et latins occupe une place centrale dans le cursus ; elle se fonde sur une connaissance approfondie des langues classiques et des méthodes actuelles en herméneutique, en théorie littéraire et en linguistique.

Au terme de son programme de bachelier, l'étudiant aura acquis les compétences suivantes dans le domaine de sa spécialité :

- maîtrise active et réceptive des langues classiques (grec, latin);
- compétence de traduction de textes littéraires;
- compétence d'analyse littéraire et linguistique;
- connaissance de l'histoire des littératures grecque et latine;
- connaissance de l'histoire et des civilisations gréco-latines;
- compétences en recherche et collecte d'information scientifique.

### PÉDAGOGIE

Tout au long de son cursus de bachelier en langues et littératures anciennes, orientation classiques, l'étudiant est confronté à des dispositifs pédagogiques variés et adaptés aux différents objectifs d'apprentissage : cours magistraux; exercices en groupes restreints; travaux écrits individuels et de groupe; préparation personnelle de la traduction des textes grecs et latins; exercices de grammaire (morphologie, syntaxe), de version et de thème. Certains cours font également appel aux techniques de l'e-learning (mise à disposition de ressources et d'exercices, gestion pédagogique, partage et évaluation collective de travaux).

La formation commune comporte des cours donnés par des équipes d'enseignants et accompagnés de travaux pratiques et d'un monitorat qui assurent une intégration des différents apprentissages transversaux.

La formation spécifique aux domaines du grec et du latin propose :

- une étude progressive de la langue (morphologie, syntaxe), théorique et appliquée, accompagnée d'exercices de version et de thème;
- un panorama des auteurs classiques et de leurs œuvres dans leur contexte historique, accompagné d'un petit travail de synthèse;
- un examen approfondi d'œuvres significatives d'auteurs réputés sur base du texte dans la langue originale (traduction préparée individuellement et vérifiée en groupe, explications grammaticales, commentaire visant à définir le contexte et à dégager les valeurs humaines).
- une initiation aux aspects techniques et méthodologiques de la discipline (bibliographie, sciences auxiliaires) débouchant sur la rédaction d'un court travail en première année (sujet au choix) et d'un travail de fin de cycle en troisième année (présentation, traduction et commentaire d'un ou de plusieurs textes étudié(s) dans la/les langue(s) originale(s) sur un thème au choix).

Le tutorat assure un accompagnement des étudiants néophytes en difficulté par des étudiants plus chevronnés dans la discipline.

### EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Selon les types d'enseignement et de cours, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors d'une des 3 sessions d'examens : janvier - juin - août/septembre), tandis que les séminaires impliqueront une participation plus substantielle de l'étudiant et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Les examens portant sur les cours dits de compétences communicatives visent à tester des performances, c'est-à-dire l'utilisation pratique de la langue dans des situations significatives, qui témoigneront des niveaux de compétence atteints par les étudiants.

Les activités d'enseignement sont évaluées selon les règles en vigueur à l'Université (voir [Règlement général des examens](#)). Les étudiants peuvent éventuellement trouver des informations complémentaires sur les modalités particulières d'évaluation des cours dans les cahiers des charges.

### MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

En troisième année, le programme de bachelier en langues et littératures anciennes, orientation classiques, offre la possibilité aux étudiants d'accomplir une partie de leur formation à l'étranger ( [Erasmus](#) , [Mercator](#) ).

Nombreux partenariats internationaux : [voir à la page : https://www.uclouvain.be/280052](https://www.uclouvain.be/280052)

En application de la convention UCL – KULeuven, des cours de langues et de littératures grecques ou latines peuvent être empruntés au programme de la KULeuven.

Informations pratiques pour les étudiants FIAL partants : <https://www.uclouvain.be/17371.html>

Pour plus de renseignements : [Fabienne de Voghel](#)

Informations pratiques pour les étudiants FIAL entrants : <https://www.uclouvain.be/280048.html>

Pour plus de renseignements : [Cathy Testelmans](#)

## FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

### Situation du programme dans le cursus

Ce programme de bachelier donne directement accès, sans prérequis, au master correspondant en langues et littératures anciennes, orientation classiques.

### Autres formations accessibles au terme du programme

Le bachelier en langues et littératures anciennes, orientation classiques, peut avoir accès à d'autres masters organisés à l'UCL moyennant le respect des prérequis détaillés dans les conditions d'admission de ces programmes.

Le tableau ci-dessous détaille quelle mineure, suivie dans le cadre du programme de bachelier, peut éventuellement faciliter l'accès à certains masters.

### Accès direct

<a href="#">Mineure en linguistique</a>	>	<a href="#">Master [120] en linguistique</a>	Accès direct
<a href="#">Mineure en musicologie</a>	>	<a href="#">Master [120] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie</a> ou <a href="#">Master [60] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie</a>	Accès direct
<a href="#">Mineure en étude de l'Égypte et du Proche-Orient antiques</a>	>	<a href="#">Master [120] en langues et littératures anciennes, orientation orientales</a> ou <a href="#">Master [60] en langues et littératures anciennes, orientation orientales</a>	Accès direct
<a href="#">Mineure en langues et cultures orientales</a>	>	<a href="#">Master [120] en langues et littératures anciennes, orientation orientales</a> ou <a href="#">Master [60] en langues et littératures anciennes, orientation orientales</a>	Accès direct à condition d'avoir suivi la même langue orientale (Langue A) durant les 2 années de la mineure
<a href="#">Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome</a>		<a href="#">Master [120] en langues et littératures anciennes, orientation orientales</a> ou <a href="#">Master [60] en langues et littératures anciennes, orientation orientales</a>	Accès direct à condition d'avoir suivi dans la mineure, au moins une des langues orientales durant deux ans et deux cours de civilisation sur l'Égypte et le Proche-Orient antiques

## Accès moyennant une formation complémentaire (15 crédits ou une année d'études préparatoire au master)

Mineure en philosophie	>	Master [120] en philosophie ou Master [60] en philosophie ou Master [120] en éthique	Accès direct moyennant 15 crédits de prérequis intégrés dans le programme de master
Mineure en études françaises	>	Master [120] en langues et littératures modernes et anciennes ou Master [60] en langues et littératures modernes et anciennes	Accès direct moyennant 15 crédits de prérequis intégrés dans le programme de master
Mineure en histoire version B	>	Master [120] en histoire ou Master [60] en histoire	Accès direct moyennant 15 crédits de prérequis intégrés dans le programme de master
Mineure en histoire de l'art et archéologie	>	Master [120] en histoire de l'art et archéologie, orientation générale ou Master [60] en histoire de l'art et archéologie, orientation générale	Accès moyennant la réussite de l'Année d'études préparatoire au master en histoire de l'art et archéologie, orientation générale
Mineure en études hispaniques Mineure en études italiennes	>	Master [120] en langues et littératures françaises et romanes, orientation générale ou Master [60] en langues et littératures françaises et romanes, orientation générale	Accès moyennant la réussite de l'Année d'études préparatoire au master en langues et littératures françaises et romanes, orientation générale
Mineure en études allemandes Mineure en études néerlandaises	>	Master [120] en communication multilingue	Accès direct pour autant que l'étudiant ait atteint le niveau B1+ soit dans une 2e langue germanique, soit en français. Dans la négative, accès moyennant la réussite de l'Année d'études préparatoire au master en communication multilingue

## CLAS1BA - Gestion et contacts

### Gestion du programme

Entité de la structure FIAL

Sigle	<b>FIAL</b>	
Dénomination	Faculté de philosophie, arts et lettres	
Adresse	Place Blaise Pascal, 1 bte L3.03.11 1348 Louvain-la-Neuve Tél 010 47 48 50 - Fax 010 47 20 53	
Site web	<a href="https://www.uclouvain.be/fial">https://www.uclouvain.be/fial</a>	
Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH)	
Faculté	Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)	
Mandats	<b>Philippe Hiligsmann</b> <b>Bérengère Bonduelle</b>	Doyen Directeur administratif de faculté

Commissions de programme	Commission de programme en histoire de l'art et archéologie (ARKE) Ecole de philosophie (EFIL) Commission de programme en langues et lettres anciennes (GLOR) Commission de programme en histoire (HIST) Commission de programme en langues et lettres anciennes et modernes (LAFR) Commission de programme en linguistique (LING) Commission de programme en langues et lettres modernes (LMOD) Louvain School of Translation and Interpreting (anc. Marie Haps) (LSTI) Commission de programme en communication multilingue (MULT)
--------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Commission de programme en langues et lettres françaises et romanes ([ROM](#))

Commission de programme en sciences et technologies de l'information et de la communication  
([STIC](#))

Commission de programme en arts du spectacle ([THEA](#))

**Responsable académique du programme :** [Claude Obsomer](#)

## Jury

Président : **Paul Deproost**

Secrétaire : **Herman Seldeslachts**

## Personnes de contact

Conseillère aux études : **Fiorella Flamini**



## CLAS1BA - Programme détaillé

### STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme de bachelier en langues et littératures anciennes, orientation classiques totalise 180 crédits répartis sur trois ans (3 x 60 crédits). Il comporte une orientation majeure de 150 crédits et une mineure de 30 crédits (2 x 15 crédits répartis en 2e et en 3e année).

Quatre axes composent l'**orientation majeure** du programme de bachelier :

- (1) une **formation générale** à différentes matières en **sciences humaines** (histoire et critique historique, littérature et linguistique, philosophie et sciences religieuses, arts et civilisations), ainsi qu'une formation à la méthodologie et à la pratique du discours universitaire.
- (2) une **formation aux sciences de l'Antiquité** et disciplines connexes de la philologie classique, y compris une ouverture aux langues et littérature orientales.
- (3) une **formation disciplinaire aux langue et littérature grecques** (histoire de la littérature, étude de la langue, étude de textes d'auteurs en prose et en poésie), qui peut donner lieu à un travail de fin de cycle.
- (4) une **formation disciplinaire aux langue et littérature latines** (histoire de la littérature, étude de la langue, étude de textes d'auteurs en prose et en poésie), qui peut donner lieu à un travail de fin de cycle.

La première année de bachelier s'ouvre sur un quadrimestre comportant notamment des cours de la formation générale communs à tous les programmes de bachelier de la faculté. Cette initiation commune aux domaines de l'histoire, l'histoire de l'art, la littérature et la maîtrise du discours universitaire offre un socle d'apprentissages de base et permet une éventuelle réorientation à l'issue du premier quadrimestre.

Dès le premier quadrimestre de la première année, des cours spécifiques à la discipline sont également dispensés. Ils deviennent l'essentiel de la formation au second quadrimestre de cette première année.

A partir de la deuxième année, l'étudiant poursuit son orientation majeure tout en étant invité à ouvrir ses horizons intellectuels et professionnels par le choix d'une mineure de 30 crédits, qu'il peut prendre soit dans une autre discipline de la faculté soit dans une autre faculté de l'Université moyennant d'éventuels prérequis prévus par les organes de gestion de ces programmes.

### PROGRAMME PAR MATIÈRE

Bloc  
annuel

1 2 3

#### o Majeure (150 crédits)

##### o Formation générale

Les cours de la formation générale suivis au premier quadrimestre de la première année de bachelier sont communs à tous les étudiants de la Faculté de philosophie, arts et lettres. Ceci facilite une éventuelle réorientation dans un autre programme de la Faculté au terme de ce quadrimestre.

o LFLTR1120	Méthodologie et pratique du discours universitaire	Olivier Depré (coord.), Jean-Louis Dufays, Françoise Van Haepelen	7.5h+30h	3 Crédits	1q	x			
o LFLTR1140	Arts et civilisations	Marco Cavalleri, Alexander Streitberger (coord.), Brigitte Van Wymeersch	30h	3 Crédits	1q	x			
o LFLTR1130	Approche comparée des littératures européennes	Paul Deproost, Erica Durante (coord.), Guido Latre, Hubert Roland	30h	3 Crédits	1q	x			
o LFLTR1150	Fondements historiques de la civilisation occidentale I : Antiquité et Moyen-Age	Françoise Van Haepelen, Jean-Marie Yante	30h	3 Crédits	1q	x			
o LFLTR1420A	Fondements historiques de la civilisation occidentale II : antiquité	N.	22.5h	3 Crédits	2q	x			
o LFLTR1430A	Critique historique	N.	30h	3 Crédits	2q	x			
o LFLTR1530	Introduction aux sciences du langage	Thomas François (suppl&eacute; Anne- Catherine Simon), Philippe Hambye, Anne-Catherine Simon	30h	3 Crédits	2q	x			

Bloc  
annuel

1 2 3

○ LFLTR1610	Introduction à la philosophie	Jean-Michel Counet	37.5h	4 Crédits	2q	x		
-------------	-------------------------------	--------------------	-------	-----------	----	---	--	--

## ○ Un des trois cours suivants :

⊗ LFLTR1550	Théorie de la littérature	Jean-Louis Dufays, Michel Lisse	30h+7.5h	4 Crédits	1q		x	
⊗ LFLTR1560	Linguistique générale	Elisabeth Degand	30h	3 Crédits	1q		x	
⊗ LFLTR1330	Littérature générale et comparée : méthodes et pratiques	Erica Durante	30h	3 Crédits	2q		x	

## ○ Sciences de l'Antiquité et sciences religieuses

○ LARKE1454	Arts et civilisations : antiquité gréco-romaine	Marco Cavalleri, Jan Driessen	37.5h	5 Crédits	2q ⊕		x	x
○ LFILO1280	Histoire de la philosophie I: Histoire de la philosophie de l'antiquité	Stéphane Mercier	30h	3 Crédits	2q ⊕		x	x
○ LHIST1381	Fondements d'histoire institutionnelle et politique : antiquité	Françoise Van Haepere	15h	3 Crédits	1q			x

## ○ Un cours de sciences religieuses au choix : (2 crédits)

L'étudiant suivra obligatoirement ce cours les années impaires (2013-2014, 2015-2016, etc.), en 2e ou en 3e année, en l'associant au cours de philosophie

⊗ LTECO1210	Questions de sciences religieuses : lectures bibliques	Geert Van Oyen	15h	2 Crédits	1q		x	x
⊗ LTECO1220	Questions de sciences religieuses : Christianisme et questions de sens	Jean Leclercq	15h	2 Crédits	1q Δ		x	x
⊗ LTECO1230	Questions de sciences religieuses : questions d'éthique	Emil Piront	15h	2 Crédits	2q		x	x

## ○ Introduction aux langues et littératures anciennes

○ LGLOR1414	Introduction aux études anciennes 1. Etudes classiques	Jean Lempire, Aline Smeesters	30h+7.5h	3 Crédits	2q	x		
○ LGLOR1415	Introduction aux études anciennes 2. Langues et littératures orientales	Bernard Coulie, Godefroid De Callatay, Johannes den Heijer, Jean-Claude Haelewyck, Claude Obsomer (coord.), Andrea Barbara Schmidt, Herman Seldeslachts, Jan Tavernier	37.5h	4 Crédits	1q	x		

## ○ Langue et littérature grecques

○ LFLTR1770	Initiation au grec classique et lecture de textes grecs	Claude Obsomer	30h+30h	5 Crédits	1q	x		
○ LGLOR1172	Grammaire de base du grec	Herman Seldeslachts	30h+15h	4 Crédits	2q	x		
○ LGLOR1173	Langue et textes grecs	Anne-Marie Doyen	30h+7.5h	4 Crédits	2q	x		
○ LGLOR1271	Langue grecque I	Herman Seldeslachts	30h+15h	6 Crédits	1+2q		x	
○ LGLOR1371	Langue grecque II	Herman Seldeslachts	37.5h +7.5h	6 Crédits	1+2q			x
○ LGLOR1441	Littérature grecque A	Anne-Marie Doyen	15h	3 Crédits	1q ⊕		x	x
○ LGLOR1442	Littérature grecque B	Anne-Marie Doyen	15h	3 Crédits	1q ⊕		x	x
○ LGLOR1491	Explication d'auteurs grecs : poésie	Anne-Marie Doyen	45h	6 Crédits	1+2q ⊕		x	x
○ LGLOR1492	Explication d'auteurs grecs : prose	Anne-Marie Doyen	45h	6 Crédits	1+2q ⊕		x	x

## ○ Langue et littérature latines

## ○ un des cours suivants

Un test de niveau sera organisé en début d'année pour les étudiants qui n'auraient pas suivi, durant les quatre dernières années du secondaire, 4 heures de latin par semaine.

⊗ LFLTR1760	Initiation au latin	Alain Meurant	30h+30h	5 Crédits	1q	x		
-------------	---------------------	---------------	---------	-----------	----	---	--	--

						Bloc annuel		
						1	2	3
⊗ LFLTR1780	Langue et textes latins I : poésie	Paul Deproost, Jean-Marie Yante	30h+15h	5 Crédits	1q ⊕	x		
⊗ LFLTR1781	Langue et textes latins I : prose	Paul Deproost, Jean-Marie Yante	30h+15h	5 Crédits	1q ⊖	x		
○ LGLOR1142	Grammaire de base du latin	Alain Meurant	22.5h +15h	4 Crédits	2q	x		
○ LGLOR1143	Langue et textes latins II	Lambert Isebaert	22.5h +7.5h	4 Crédits	2q	x		
○ LGLOR1241	Langue latine I	Lambert Isebaert	30h+15h	6 Crédits	1+2q	x		
○ LGLOR1341	Langue latine II	Lambert Isebaert	37.5h +7.5h	6 Crédits	1+2q			x
○ LGLOR1431	Littérature latine A	Paul Deproost	15h	3 Crédits	2q ⊖	x		x
○ LGLOR1432	Littérature latine B	Paul Deproost	15h	3 Crédits	2q ⊕	x		x
○ LGLOR1481	Explication d'auteurs latins : poésie	Paul Deproost	45h	6 Crédits	1+2q ⊕	x		x
○ LGLOR1482	Explication d'auteurs latins : prose	Paul Deproost	45h	6 Crédits	1+2q ⊖	x		x

### ○ Langues modernes

La même langue doit être choisie pendant les 3 années.

#### ○ Un des cours suivants : (5 crédits)

⊗ LFLTR1710	Deutsche Sprache	Henri Bouillon	30h+30h	5 Crédits	1q	x		
⊗ LANGL1720	English language	Estelle Dagneaux (coord.), Philippe Denis, Céline Gouverneur, Claudine Grommersch, Brigitte Loosen	60h	5 Crédits	1q	x		
⊗ LANGL1811	English: Language and Culture	Estelle Dagneaux (coord.), Philippe Denis, Céline Gouverneur, Claudine Grommersch, Brigitte Loosen	60h	5 Crédits	1+2q	x		
⊗ LFLTR1730	Nederlandse taal	Philippe Hilgsmann	30h+30h	5 Crédits	1q	x		
⊗ LFLTR1250	Nederlands: taal en cultuur	Philippe Hilgsmann, Kristel Van Goethem	30h+30h	5 Crédits	1+2q	x		

#### ○ Un des cours suivants : (4 crédits)

⊗ LANGL1810	English for Arts Students. An intermediate course	Stéphanie Brabant, Jean-Luc Delghust (coord.)	60h	4 Crédits	1+2q		x	
⊗ LALLE1810	Allemand: compréhension de textes d'orientation générale	Ann Rinder	50h	4 Crédits	1+2q		x	
⊗ LNEER1810	Néerlandais de sciences humaines - Niveau moyen	Hilde Bufkens	60h	4 Crédits	1+2q		x	

#### ○ Un des cours suivants : (2 crédits)

Ces cours sont valorisés à 2 crédits, quel que soit le nombre de crédits attribué à ces enseignements.

⊗ LANGL2410	Interactive English Communication	Philippe Denis	30h	2 Crédits	1+2q			x
⊗ LALLE2410	Allemand: communication interactive	Ann Rinder	30h	2 Crédits	1+2q			x
⊗ LNEER2410	Communication interactive néerlandaise - niveau intermédiaire pour étudiants en Langues classiques, en Langues orientales et en Latin-Français	Mariken Smit	30h	2 Crédits	1+2q			x

### ○ Travail de fin de cycle

○ LCLAS1399	Travail de fin de cycle	N.		5 Crédits				x
-------------	-------------------------	----	--	-----------	--	--	--	---

Bloc  
annuel

1 2 3

**o Mineure (30 crédits)**

L'étudiant choisit une mineure dans les programmes de la Faculté ou de l'Université, moyennant d'éventuels prérequis prévus par les organes de gestion de ces programmes. Il répartit les cours en 2e et en 3e années de bachelier, de manière à ce que chaque année d'études totalise 60 crédits.

<input type="radio"/>	Mineure de la 2e année du programme de bachelier	N.		15 Crédits			x
<input type="radio"/>	Mineure de la 3e année du programme de bachelier	N.		15 Crédits			x

## PROGRAMME PAR ANNÉE

## CLAS1BA - Première année

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2013-2014

⊕ Activité cyclique dispensée en 2013-2014

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2013-2014

‡ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

## ○ Majeure

## ○ Formation générale

Les cours de la formation générale suivis au premier quadrimestre de la première année de bachelier sont communs à tous les étudiants de la Faculté de philosophie, arts et lettres. Ceci facilite une éventuelle réorientation dans un autre programme de la Faculté au terme de ce quadrimestre.

○ LFLTR1120	Méthodologie et pratique du discours universitaire	Olivier Depré (coord.), Jean-Louis Dufays, Françoise Van Haepere	7.5h+30h	3 Crédits	1q
○ LFLTR1140	Arts et civilisations	Marco Cavalieri, Alexander Streitberger (coord.), Brigitte Van Wymeersch	30h	3 Crédits	1q
○ LFLTR1130	Approche comparée des littératures européennes	Paul Deproost, Erica Durante (coord.), Guido Latre, Hubert Roland	30h	3 Crédits	1q
○ LFLTR1150	Fondements historiques de la civilisation occidentale I : Antiquité et Moyen-Age	Françoise Van Haepere, Jean-Marie Yante	30h	3 Crédits	1q
○ LFLTR1420A	Fondements historiques de la civilisation occidentale II : antiquité	N.	22.5h	3 Crédits	2q
○ LFLTR1530	Introduction aux sciences du langage	Thomas François (suppl&eacute;e Anne-Catherine Simon), Philippe Hambye, Anne-Catherine Simon	30h	3 Crédits	2q
○ LFLTR1610	Introduction à la philosophie	Jean-Michel Counet	37.5h	4 Crédits	2q

## ○ Introduction aux langues et littératures anciennes

○ LGLOR1414	Introduction aux études anciennes 1. Etudes classiques	Jean Lempire, Aline Smeesters	30h+7.5h	3 Crédits	2q
○ LGLOR1415	Introduction aux études anciennes 2. Langues et littératures orientales	Bernard Coulie, Godefroid De Callatay, Johannes den Heijer, Jean-Claude Haelewyck, Claude Obsomer (coord.), Andrea Barbara Schmidt, Herman Seldeslachts, Jan Tavernier	37.5h	4 Crédits	1q

## ○ Langue et littérature grecques

○ LFLTR1770	Initiation au grec classique et lecture de textes grecs	Claude Obsomer	30h+30h	5 Crédits	1q
○ LGLOR1172	Grammaire de base du grec	Herman Seldeslachts	30h+15h	4 Crédits	2q
○ LGLOR1173	Langue et textes grecs	Anne-Marie Doyen	30h+7.5h	4 Crédits	2q

## ○ Langue et littérature latines

## ○ un des cours suivants

Un test de niveau sera organisé en début d'année pour les étudiants qui n'auraient pas suivi, durant les quatre dernières années du secondaire, 4 heures de latin par semaine.

⊗ LFLTR1760	Initiation au latin	Alain Meurant	30h+30h	5 Crédits	1q
-------------	---------------------	---------------	---------	-----------	----

⊗ LFLTR1780	Langue et textes latins I : poésie	Paul Deproost, Jean-Marie Yante	30h+15h	5 Crédits	1q ⊕
⊗ LFLTR1781	Langue et textes latins I : prose	Paul Deproost, Jean-Marie Yante	30h+15h	5 Crédits	1q ⊙
○ LGLOR1142	Grammaire de base du latin	Alain Meurant	22.5h +15h	4 Crédits	2q
○ LGLOR1143	Langue et textes latins II	Lambert Isebaert	22.5h +7.5h	4 Crédits	2q

### o Langues modernes

La même langue doit être choisie pendant les 3 années.

#### ○ Un des cours suivants :

⊗ LFLTR1710	Deutsche Sprache	Henri Bouillon	30h+30h	5 Crédits	1q
⊗ LANGL1720	English language	Estelle Dagneaux (coord.), Philippe Denis, Céline Gouverneur, Claudine Grommersch, Brigitte Loosen	60h	5 Crédits	1q
⊗ LANGL1811	English: Language and Culture	Estelle Dagneaux (coord.), Philippe Denis, Céline Gouverneur, Claudine Grommersch, Brigitte Loosen	60h	5 Crédits	1+2q
⊗ LFLTR1730	Nederlandse taal	Philippe Hiligsmann	30h+30h	5 Crédits	1q
⊗ LFLTR1250	Nederlands: taal en cultuur	Philippe Hiligsmann, Kristol Van Goethem	30h+30h	5 Crédits	1+2q

**CLAS1BA - Deuxième année**

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2013-2014

⊕ Activité cyclique dispensée en 2013-2014

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2013-2014

⊞ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

**o Majeure****o Formation générale***Les cours de la formation générale suivis au premier quadrimestre de la première année de bachelier sont communs à tous les étudiants de la Faculté de philosophie, arts et lettres. Ceci facilite une éventuelle réorientation dans un autre programme de la Faculté au terme de ce quadrimestre.*

○ LFLTR1430A	Critique historique	N.	30h	3 Crédits	2q
--------------	---------------------	----	-----	-----------	----

**o Un des trois cours suivants :**

⊗ LFLTR1550	Théorie de la littérature	Jean-Louis Dufays, Michel Lisse	30h+7.5h	4 Crédits	1q
⊗ LFLTR1560	Linguistique générale	Elisabeth Degand	30h	3 Crédits	1q
⊗ LFLTR1330	Littérature générale et comparée : méthodes et pratiques	Erica Durante	30h	3 Crédits	2q

**o Sciences de l'Antiquité et sciences religieuses**

○ LARKE1454	Arts et civilisations : antiquité gréco-romaine	Marco Cavaleri, Jan Driessen	37.5h	5 Crédits	2q ⊖
○ LFILO1280	Histoire de la philosophie I: Histoire de la philosophie de l'antiquité	Stéphane Mercier	30h	3 Crédits	2q ⊕

**o Un cours de sciences religieuses au choix :***L'étudiant suivra obligatoirement ce cours les années impaires (2013-2014, 2015-2016, etc.), en 2e ou en 3e année, en l'associant au cours de philosophie*

⊗ LTECO1210	Questions de sciences religieuses : lectures bibliques	Geert Van Oyen	15h	2 Crédits	1q
⊗ LTECO1220	Questions de sciences religieuses : Christianisme et questions de sens	Jean Leclercq	15h	2 Crédits	1q △
⊗ LTECO1230	Questions de sciences religieuses : questions d'éthique	Emil Piront	15h	2 Crédits	2q

**o Langue et littérature grecques**

○ LGLOR1271	Langue grecque I	Herman Seldeslachts	30h+15h	6 Crédits	1+2q
○ LGLOR1441	Littérature grecque A	Anne-Marie Doyen	15h	3 Crédits	1q ⊖
○ LGLOR1442	Littérature grecque B	Anne-Marie Doyen	15h	3 Crédits	1q ⊕
○ LGLOR1491	Explication d'auteurs grecs : poésie	Anne-Marie Doyen	45h	6 Crédits	1+2q ⊖
○ LGLOR1492	Explication d'auteurs grecs : prose	Anne-Marie Doyen	45h	6 Crédits	1+2q ⊕

**o Langue et littérature latines**

○ LGLOR1241	Langue latine I	Lambert Isebaert	30h+15h	6 Crédits	1+2q
○ LGLOR1431	Littérature latine A	Paul Deproost	15h	3 Crédits	2q ⊖
○ LGLOR1432	Littérature latine B	Paul Deproost	15h	3 Crédits	2q ⊕
○ LGLOR1481	Explication d'auteurs latins : poésie	Paul Deproost	45h	6 Crédits	1+2q ⊕
○ LGLOR1482	Explication d'auteurs latins : prose	Paul Deproost	45h	6 Crédits	1+2q ⊖

**o Langues modernes***La même langue doit être choisie pendant les 3 années.***o Un des cours suivants :**

⊗ LANGL1810	English for Arts Students. An intermediate course	Stéphanie Brabant, Jean-Luc Delghust (coord.)	60h	4 Crédits	1+2q
⊗ LALLE1810	Allemand: compréhension de textes d'orientation générale	Ann Rinder	50h	4 Crédits	1+2q

⌘ LNEER1810	Néerlandais de sciences humaines - Niveau moyen	Hilde Bufkens	60h	4 Crédits	1+2q
-------------	-------------------------------------------------	---------------	-----	-----------	------

### o Mineure

---

L'étudiant choisit une mineure dans les programmes de la Faculté ou de l'Université, moyennant d'éventuels prérequis prévus par les organes de gestion de ces programmes. Il répartit les cours en 2e et en 3e années de bachelier, de manière à ce que chaque année d'études totalise 60 crédits.

o	Mineure de la 2e année du programme de bachelier	N.		15 Crédits	
---	--------------------------------------------------	----	--	------------	--



**CLAS1BA - Troisième année**

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2013-2014

⊕ Activité cyclique dispensée en 2013-2014

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2013-2014

⊞ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

**o Majeure****o Sciences de l'Antiquité et sciences religieuses**

○ LARKE1454	Arts et civilisations : antiquité gréco-romaine	Marco Cavaliere, Jan Driessen	37.5h	5 Crédits	2q ⊖
○ LFILO1280	Histoire de la philosophie I: Histoire de la philosophie de l'antiquité	Stéphane Mercier	30h	3 Crédits	2q ⊕
○ LHIST1381	Fondements d'histoire institutionnelle et politique : antiquité	Françoise Van Haeperen	15h	3 Crédits	1q

**o Un cours de sciences religieuses au choix :**

L'étudiant suivra obligatoirement ce cours les années impaires (2013-2014, 2015-2016, etc.), en 2e ou en 3e année, en l'associant au cours de philosophie

⊗ LTECO1210	Questions de sciences religieuses : lectures bibliques	Geert Van Oyen	15h	2 Crédits	1q
⊗ LTECO1220	Questions de sciences religieuses : Christianisme et questions de sens	Jean Leclercq	15h	2 Crédits	1q △
⊗ LTECO1230	Questions de sciences religieuses : questions d'éthique	Emil Piront	15h	2 Crédits	2q

**o Langue et littérature grecques**

○ LGLOR1371	Langue grecque II	Herman Seldeslachts	37.5h +7.5h	6 Crédits	1+2q
○ LGLOR1441	Littérature grecque A	Anne-Marie Doyen	15h	3 Crédits	1q ⊖
○ LGLOR1442	Littérature grecque B	Anne-Marie Doyen	15h	3 Crédits	1q ⊕
○ LGLOR1491	Explication d'auteurs grecs : poésie	Anne-Marie Doyen	45h	6 Crédits	1+2q ⊖
○ LGLOR1492	Explication d'auteurs grecs : prose	Anne-Marie Doyen	45h	6 Crédits	1+2q ⊕

**o Langue et littérature latines**

○ LGLOR1341	Langue latine II	Lambert Isebaert	37.5h +7.5h	6 Crédits	1+2q
○ LGLOR1431	Littérature latine A	Paul Deproost	15h	3 Crédits	2q ⊖
○ LGLOR1432	Littérature latine B	Paul Deproost	15h	3 Crédits	2q ⊕
○ LGLOR1481	Explication d'auteurs latins : poésie	Paul Deproost	45h	6 Crédits	1+2q ⊕
○ LGLOR1482	Explication d'auteurs latins : prose	Paul Deproost	45h	6 Crédits	1+2q ⊖

**o Langues modernes**

La même langue doit être choisie pendant les 3 années.

**o Un des cours suivants :**

Ces cours sont valorisés à 2 crédits, quel que soit le nombre de crédits attribué à ces enseignements.

⊗ LANGL2410	Interactive English Communication	Philippe Denis	30h	2 Crédits	1+2q
⊗ LALLE2410	Allemand: communication interactive	Ann Rinder	30h	2 Crédits	1+2q
⊗ LNEER2410	Communication interactive néerlandaise - niveau intermédiaire pour étudiants en Langues classiques, en Langues orientales et en Latin-Français	Mariken Smit	30h	2 Crédits	1+2q

**o Travail de fin de cycle**

○ LCLAS1399	Travail de fin de cycle	N.		5 Crédits	
-------------	-------------------------	----	--	-----------	--

## o Mineure

---

L'étudiant choisit une mineure dans les programmes de la Faculté ou de l'Université, moyennant d'éventuels prérequis prévus par les organes de gestion de ces programmes. Il répartit les cours en 2e et en 3e années de bachelier, de manière à ce que chaque année d'études totalise 60 crédits.

<input type="radio"/>	Mineure de la 3e année du programme de bachelier	N.		15 Crédits
-----------------------	--------------------------------------------------	----	--	------------



## LISTE DES MINEURES ET/OU APPROFONDISSEMENTS ACCESSIBLES

L'étudiant est invité à ouvrir ses horizons intellectuels et professionnels par le choix d'une mineure de 30 crédits, qu'il choisit librement dans la liste ci-dessous; l'accès à certaines mineures est soumis au respect de prérequis.

Il répartira les cours de la mineure à raison de 15 crédits en deuxième année et 15 crédits en troisième année.

Tout étudiant qui souhaite être conseillé dans son choix de mineure est invité à s'adresser au Conseiller aux études : [Fiorella Flamini](#)

- > Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome [ <https://www.uclouvain.be/prog-2013-min-lanti100i> ]
- > Mineure en culture et création [ <https://www.uclouvain.be/prog-2013-min-lcucr100i> ]
- > Mineure en droit (accès) [ <https://www.uclouvain.be/prog-2013-min-ladrt100i> ]
- > Mineure en droit (ouverture) [ <https://www.uclouvain.be/prog-2013-min-lodrt100i> ]
- > Mineure en économie (ouverture) [ <https://www.uclouvain.be/prog-2013-min-loeco100i> ]
- > Mineure en esprit d'entreprendre [ <https://www.uclouvain.be/prog-2013-min-lmpme100i> ]
- > Mineure en études allemandes (\*) [ <https://www.uclouvain.be/prog-2013-min-lalle100i> ]
- > Mineure en études anglaises (\*) [ <https://www.uclouvain.be/prog-2013-min-langl100i> ]
- > Mineure en études européennes [ <https://www.uclouvain.be/prog-2013-min-leuro100i> ]
- > Mineure en études françaises (\*) [ <https://www.uclouvain.be/prog-2013-min-lfran100i> ]
- > Mineure en études hispaniques (\*) [ <https://www.uclouvain.be/prog-2013-min-lhisp100i> ]
- > Mineure en études italiennes (\*) [ <https://www.uclouvain.be/prog-2013-min-lita100i> ]
- > Mineure en études littéraires [ <https://www.uclouvain.be/prog-2013-min-llitt100i> ]
- > Mineure en études médiévales [ <https://www.uclouvain.be/prog-2013-min-lmedi100i> ]
- > Mineure en études néerlandaises (\*) [ <https://www.uclouvain.be/prog-2013-min-lneer100i> ]
- > Mineure en gestion (initiation) [ <https://www.uclouvain.be/prog-2013-min-lgesa100i> ]
- > Mineure en histoire [ <https://www.uclouvain.be/prog-2013-min-lhist100i> ]
- > Mineure en histoire de l'art et archéologie [ <https://www.uclouvain.be/prog-2013-min-larke100i> ]
- > Mineure en information et communication (\*) [ <https://www.uclouvain.be/prog-2013-min-lcomu100i> ]
- > Mineure en langue et société chinoises [ <https://www.uclouvain.be/prog-2013-min-lchin100i> ]
- > Mineure en langues et cultures orientales [ <https://www.uclouvain.be/prog-2013-min-lori100i> ]
- > Mineure en linguistique [ <https://www.uclouvain.be/prog-2013-min-lling100i> ]
- > Mineure en musicologie [ <https://www.uclouvain.be/prog-2013-min-lmusi100i> ]
- > Mineure en philosophie [ <https://www.uclouvain.be/prog-2013-min-lisp100i> ]
- > Mineure en sciences de la population et du développement [ <https://www.uclouvain.be/prog-2013-min-lsped100i> ]
- > Mineure en sciences humaines et sociales [ <https://www.uclouvain.be/prog-2013-min-lhuso100i> ]
- > Mineure en sciences politiques [ <https://www.uclouvain.be/prog-2013-min-lspol100i> ]
- > Mineure en sociologie et anthropologie [ <https://www.uclouvain.be/prog-2013-min-lsoca100i> ]
- > Mineure en théologie [ <https://www.uclouvain.be/prog-2013-min-ltheo100i> ]

(\*) Ce programme fait l'objet de critères d'accès

